

Le recensement de la population se fera du 18 Janvier au 17 Février 2024.

2 agents recenseurs ont été recrutés : Mme BELLAUD Nathalie et Mr HAMARD Bernard.

Nathalie BELLAUD passera chez tous les habitants côté droit de la départementale (Villeneuve)

Bernard HAMARD aura en charge le côté gauche.

Un courrier d'information sera distribué dans toutes les boîtes à lettres entre le 5 et le 12 Janvier 2024.

Le 18 Janvier les imprimés de recensement seront distribués sur toute la commune par nos agents recenseurs.

MERCI DE REpondre RAPIDEMENT.

Agent coordonnateur Mme MANCEAU Jacqueline

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE


Cachet de la mairie

Mme BELLAUD Nathalie
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2024.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À Dissony s/s Gouville, le 15.11.2023

Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE


Cachet de la mairie

M. HAMART Bernard
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2024.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À Dissony s/s Gouville, le 15.11.2023

Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

